

Aperçu du soutien en matière de counselling – Enquête publique sur Cornwall

Le personnel de l'Enquête publique sur Cornwall a pris les mesures nécessaires à l'intention des personnes touchées par l'Enquête afin que celles-ci aient accès au soutien en matière de counselling. Le soutien en matière de counselling vise à aider les personnes touchées de diverses manières par l'Enquête publique sur Cornwall afin qu'elles obtiennent de l'aide et qu'elles puissent faire face aux difficultés et élaborer des réponses d'adaptation saines. Il est très normal, compte tenu des questions qui sont abordées dans le cadre de l'Enquête publique sur Cornwall, que certaines personnes aient besoin d'un soutien en matière de counselling.

Le soutien en matière de counselling est relié au travail de l'Enquête publique sur Cornwall et est donc relativement de courte durée car il couvre la période d'activité de l'Enquête. Cela ne signifie pas que le besoin de counselling à long terme ne sera pas abordé. Le counselling à long terme peut être considéré par l'Enquête comme faisant partie de ses audiences et processus de formulation de recommandations. Pour le moment, la période de soutien en matière de counselling pour l'Enquête publique sur Cornwall sera prolongée jusqu'à la date de la remise du rapport final de l'Enquête, plus 90 jours.

L'un des aspects clés du soutien en matière de counselling est le **choix personnel**. Il appartient à chaque personne de décider si elle veut se prévaloir du soutien en matière de counselling. Si une personne souhaite bénéficier du counselling, elle pourra choisir le conseiller qui fournira le service. Il est important en thérapie de garantir les bonnes relations et l'un des éléments de cette relation consiste à choisir la bonne personne pour l'aider. Résultat : une personne peut choisir le conseiller qu'elle veut aussi longtemps que celui-ci possède les compétences requises. Si une personne décide de se prévaloir du soutien en matière de counselling mais ne sait pas comment trouver le conseiller ou la conseillère qui lui prodiguera ce service, le personnel de l'Enquête lui remettra une liste de conseillers potentiels et elle pourra choisir celui ou celle qu'elle veut. Le personnel aura informé ces éventuels fournisseurs de services qu'ils pourront être contactés par les personnes touchées par l'Enquête publique sur Cornwall pour que l'accès à l'aide soit rapide.

Un autre élément important du soutien en matière de counselling à l'Enquête publique sur Cornwall est la **protection de la vie privée**. L'Enquête protégera le caractère confidentiel de tous les dossiers relatifs aux demandes de soutien en matière de counselling et donnera à son personnel la formation requise pour veiller à ce que la protection de la vie privée soit garantie. L'Enquête ne permettra pas aux avocats ni aux témoins ni aux parties à l'audience de savoir qui a demandé ou pas les services de counselling ni le nombre de séances de counselling qui ont eu lieu. L'Enquête n'aura pas de dossiers thérapeutiques. Le personnel de l'Enquête ne saura pas, par exemple, les questions qui auront été examinées lors des séances de soutien en matière de counselling. Tous les efforts seront déployés pour répondre aux demandes de soutien en matière de counselling de manière à respecter la vie privée et la dignité des personnes touchées par l'Enquête.

Le dernier élément clé du soutien en matière de counselling à l'Enquête publique sur Cornwall sera un **processus administratif simple et utile**. Comme l'argent qui sera dépensé est celui des contribuables, il devrait y avoir des processus en place pour veiller à la bonne gestion des choses. Toutefois, dans le cas des personnes qui souhaitent se prévaloir des services de counselling, l'accent est porté sur l'aide à apporter aux personnes touchées pour qu'elles puissent avoir accès au soutien en matière de counselling. Le personnel de l'Enquête fixera des rendez-vous privés pour ceux et celles qui auront présenté des demandes de counseling et guidera pas à pas ces personnes à travers les processus afin qu'elles comprennent bien ce qu'elles font. Les formules sont simples. Les fournisseurs de services de counselling seront rémunérés pour aider une personne à élaborer un plan personnel de counselling et à remettre un rapport à l'Enquête sur des questions fondamentales comme le nombre de séances ou le genre de counselling. Une fois le plan en place, le personnel de l'Enquête paiera directement les services de counselling approuvés pour que ceux et celles qui bénéficient des services de counselling ne paient pas ces frais de leurs poches. Les frais de déplacement pour se rendre au rendez-vous des services de counselling sont remboursés conformément aux lignes directrices du gouvernement de l'Ontario.

Toute personne qui souhaite obtenir un soutien en matière de counselling dans le cadre de l'Enquête publique sur Cornwall peut demander un rendez-vous privé pour déterminer son admissibilité et mieux comprendre le processus. Une personne qui a un rendez-vous ne signifie pas qu'elle doit avoir des services de counselling. Dans tous les cas, le personnel de l'Enquête aidera les personnes à prendre leurs décisions en leur fournissant l'information requise.

Pour avoir un rendez-vous privé, contactez Patrick Lechasseur au 613.938.6640 ou par courriel à Patrick.Lechasseur@ontario.ca. Veuillez indiquer si vous désirez vous prévaloir d'un service en français ou en anglais.